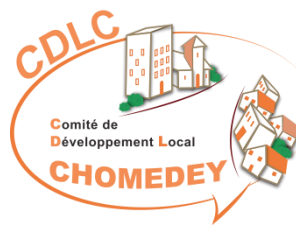


# Mémoire pour les consultations en vue du troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

*Présenté par le Comité de développement local de Chomedey  
(CDLC)*



Janvier 2016

3781 boul. Lévesque ouest, local 210

Laval, Québec, H7V 1G5 [cdlc.coordination@gmail.com](mailto:cdlc.coordination@gmail.com)

[www.cdlichomedey.org](http://www.cdlichomedey.org)

# Table des matières

- 1. Introduction .....2**
  
- 2. Retour sur les orientations du 3<sup>e</sup> plan d'action gouvernemental.....4**
  - Orientation 1 : Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes .....4
  - Orientation 2 : Renforcer le filet de sécurité sociale et économique .....8
  - Orientation 3 : Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail.....10
  - Orientation 4 : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société.....11
  - Orientation 5 : Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.....12
  
- 3. Conclusion.....13**

## 1. Introduction

Le Comité de développement local de Chomedey est une table de concertation locale sur le territoire du quartier de Chomedey, dans la ville de Laval, et ce depuis 1997, et il s'est donné comme mission de contribuer au développement de la communauté pour améliorer la qualité de vie et l'égalité des chances grâce à des actions collectives qui respectent la diversité de Chomedey et qui misent sur l'engagement des citoyens et des partenaires. La table regroupe près de 35 organismes et organisations multisectorielles qui agissent au local et au régional et qui partagent une vision commune d'épanouissement de la population et d'un pouvoir d'agir ensemble sur des enjeux ciblant la lutte à la pauvreté. Nous travaillons étroitement et de façon arrimée avec le regroupement en petite enfance (**Le Petit Chomedey**) et en saines habitudes de vie (**Chomedey en forme**), ce qui nous permet de viser des objectifs globaux et d'atteindre des impacts plus durables.

Ainsi, au comité de développement local de Chomedey (CDLC), nous croyons que la lutte à la pauvreté passe indéniablement par la mobilisation des forces vives d'une collectivité, par la connaissance profonde qu'ont les groupes communautaires des réalités et des besoins des quartiers et des différentes communautés dans lesquels ils sont enracinés. Les organismes communautaires cherchent d'abord à répondre aux besoins identifiés par leurs membres en regroupant des gens autour d'un projet à réaliser. Ils sont autant de lieux qui cherchent à favoriser l'exercice de la citoyenneté et la participation sociale. Les divers comités de travail qu'anime le CDLC avec ses membres et les citoyens et citoyennes, nous placent donc davantage au cœur des préoccupations exprimées par la population. De plus, nous regroupons diverses organisations œuvrant dans plusieurs champs d'activités comme la santé et les services sociaux, l'éducation populaire, la défense des droits, la famille, l'économie sociale, etc.

Notre planification stratégique de quartier 2013-2017 a permis d'identifier des enjeux communs liés à notre mission et qui se traduisent aujourd'hui par les chantiers de travail suivants : lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, l'accessibilité aux ressources du quartier, la sécurité civile, la langue et l'inclusion des communautés culturelles et l'aménagement du territoire. Plus précisément, dans le plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion, nous retrouvons des objectifs tels que la sécurité alimentaire, l'accès au logement, le soutien aux projets en petite enfance et le renforcement du pouvoir d'agir chez les jeunes.

La population de certains secteurs du quartier de Chomedey, notamment le secteur centre-sud, vit une pauvreté qui est longtemps passée inaperçue vu le dans le contexte d'un développement économique soutenu à l'échelle régionale. Dans ce contexte, il est nécessaire d'accorder un soutien au développement de la communauté locale, d'autant plus que Chomedey compte plus du quart de la population lavalloise. Cette communauté locale comprend une forte présence d'immigrants (38%, dont 43% des immigrants récents vivant sous le seuil de faible revenu)<sup>1</sup>, ayant des besoins spécifiques et vivant trop souvent des défis qui les placent en situation de défavorisation économique et sociale. Ajoutons à ce portrait le fait que le quartier compte plus du tiers de sa population ayant plus de 60 ans, ceci illustre l'importance de reconnaître les réalités à l'échelle locale, où les intervenants sont en lien direct avec la population et sont donc en mesure de constater les enjeux et les impacts des effets de la pauvreté chez les personnes qu'ils accompagnent.

---

<sup>1</sup> Centraide du grand Montréal, analyse territoriale 2014, Laval, automne 2014

Chomedey est ressorti comme **le 3<sup>e</sup> comté le plus défavorisé du Québec**, et s'illustre hélas avec un tiers des enfants de moins de 6 ans vivant sous le seuil du faible revenu et par une proportion des ménages (plus de 37%) du quartier qui consacrent 30% ou plus de leurs revenus au loyer.<sup>2</sup> Ces chiffres mettent en lumière des situations invivables pour plusieurs familles et citoyens du quartier et des conditions de vie inacceptables dans le Québec de 2016.

Rappelons qu'au niveau national, le gouvernement du Québec a adopté la politique « L'action communautaire : une contribution à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec » qui vise la reconnaissance de l'apport du milieu communautaire au développement social du Québec. Au niveau municipal, dès la création de la Ville de Laval, les organismes communautaires ont fait partie intégrante de son histoire et de son développement. Au sein du réseau de la santé et des services sociaux de Laval, l'ensemble des partenaires reconnaissent la contribution des organismes communautaires et l'inscrivent à l'intérieur d'un cadre de référence intitulé « L'action communautaire, une contribution essentielle à la santé et au bien-être de la population lavalloise ». C'est donc dire que le développement des collectivités et la lutte à la pauvreté ont toujours été au cœur de la mission du milieu communautaire et reconnus comme tel par l'ensemble des partenaires.

Dans les pages qui suivent, nous tenterons de faire ressortir des priorités qui se font ressentir dans Chomedey et d'illustrer, par des exemples concrets, des actions porteuses pour notre collectivité en termes de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi que des conditions gagnantes pour ces dernières.

---

<sup>2</sup> Statistique Canada, recensement 2011

## 2. Retour sur les orientations du 3<sup>e</sup> plan d'action

### ❖ Orientation 1 : Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

En tant que table locale en développement social et de la collectivité, le Comité de développement local de Chomedey mise sur l'égalité des chances dans la population et sur l'implication des citoyens et des acteurs dans des actions concertées.

#### Question 1.1 : Autres enjeux prioritaires

Au-delà des enjeux nommés, nous constatons trois enjeux prioritaires, qui sont situés à une échelle plus large et globale, qui ont de grands impacts sur le quotidien des personnes en situation de vulnérabilité et qui constituent des revendications nommées depuis plusieurs années et par plusieurs groupes et organismes agissant au niveau de la défense des droits des personnes vulnérables :

- La réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches.
- L'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.
- L'accès à des logements sociaux avec soutien communautaire en prévoyant des unités pour les familles nombreuses.

#### Question 1.2 : Ordre prioritaire des enjeux proposés

- 1- D'abord, la **notion d'accès aux services dédiés plus spécifiquement à la population défavorisée financièrement et socialement vulnérable est prioritaire** pour le quartier. Par conséquent, le besoin de mettre de l'avant et de soutenir **des mesures d'accès**, soit par des programmes de réduction de coût pour les familles à faible revenu ou par un soutien accru aux organismes et aux initiatives communautaires est majeur.
  - a) Plus particulièrement au niveau des services pour les familles avec enfants de 0 à 5 ans, afin de reconnaître la famille comme cellule de base du développement des personnes et de la société et soutenir l'augmentation de l'accès à des services éducatifs de qualité le plus tôt possible. Cette augmentation doit se faire dans une perspective d'universalisme proportionné tout en intégrant une mixité sociale et un accès pour tous. Et comme la prévention est une des clés de la lutte à la pauvreté, le rôle des parents dans le développement de leur enfant et dans leur soutien pendant tout le parcours scolaire se doit d'être respecté et valorisé dans tous les milieux de vie où ceux-ci évoluent (à la maison, dans les organismes familles, les garderies éducatives, etc.). Tout comme d'intégrer l'importance des habiletés motrices dès le plus jeune âge à Chomedey via des projets tels que *En forme pour la rentrée* (préparation à la maternelle), la mise sur pied d'une salle de psychomotricité pour les élèves de l'école Saint-Paul, particulièrement pour rejoindre les élèves dysphasiques<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> *l'ABC de l'agir tôt* <http://www.avenirdenfants.org/le-parc/thematiques/agir-tot/labc-de-lagir-tot.aspx>

- b) Également, **la notion d'accès, par l'adaptation et la flexibilité des pratiques, est primordiale dans les services auprès de la population immigrante** afin de favoriser non seulement leur accueil mais également faciliter leur intégration dès leur arrivée. En matière d'intégration des populations nouvellement arrivées, donner accès à la culture populaire offre une excellente avenue en plus de faciliter le « vivre ensemble ». De façon plus large, en ce qui a trait à la culture et les loisirs culturels, donner accès à ceux-ci diminue le risque de marginalisation

Lorsque l'on parle **d'agir sur les causes de la pauvreté**, l'exemple des services auprès des adultes qui souhaitent réintégrer le marché du travail, ou encore soutenir leurs enfants dans leur parcours scolaires, met en lumière le fait que les organismes doivent pouvoir maintenir une capacité d'offrir ces services essentiels auprès de la population en situation de pauvreté et d'exclusion. Par contre, ces mêmes organismes voient leur capacité réduites quand vient le temps d'accompagner plus individuellement et de façon adaptée la population vulnérable alors qu'ils se retrouvent en manque de ressources humaines et/ou financières ou encore en situation de surcharge vu les grands besoins à combler. Un contexte qui génère des délais au niveau de l'accès aux services. Il est même possible de voir l'offre de services devenir inexistante faute de financement adéquat ou restreint. Les services doivent donc être planifiés et soutenus dans une perspective de continuum : s'il en manque un, c'est tout le continuum qui est atteint, avec des répercussions sur les individus mais également sur leur famille et leur entourage.

- c) **Le transport** fait partie de cette réflexion sur **l'accès aux services**, pour les partenaires et les citoyens du quartier car il peut être un facilitant tout comme il peut devenir un obstacle à l'accès aux services de la communauté, surtout chez les populations plus défavorisées financièrement qui, par défaut, les utilisent davantage, ayant moins accès à une voiture en plus d'être dans des quartiers parfois moins bien desservis (ex. les déserts alimentaires), ou pour les familles et/ou personnes âgées qui vivent des défis de mobilité. D'autant plus qu'à Laval, le système de transport en commun est pensé et développé de façon à faciliter les déplacements vers les métros et vers Montréal, et beaucoup moins pour se déplacer à l'intérieur même d'un quartier.

- 2- Ensuite, nous considérons **l'enjeu lié au décrochage scolaire chez les jeunes issus de milieux défavorisés comme une priorité**, et l'importance de l'inscrire dans un continuum de services en formation et en insertion en milieu de travail. Les jeunes décrocheurs avec qui les organismes travaillent cumulent de multiples problématiques. Ils vivent de grandes difficultés, tant sur le plan individuel, social, que professionnel. Ce qui exige une **continuité** dans les interventions et les moyens d'établir des liens forts avec les jeunes, leur famille ainsi que la communauté. D'où l'importance du soutien octroyé par les divers intervenants des différents milieux de vie (maison de la famille, maison des jeunes, milieu scolaire) que peuvent fréquenter les jeunes de 0 à 12 ans (prévention) et leurs familles, et par la suite pour les 11 à 25 ans, dans les organismes qui se trouvent dans le continuum de services spécifiques à eux. Pour la tranche d'âge directement touchée par le décrochage scolaire et qui sont laissés pour compte à un moment crucial de leur développement, soit les 15 à 18 ans, nous devons nous assurer de pouvoir offrir du suivi et du soutien adaptés à ces jeunes ainsi que des activités sociales, sportives ou culturelles qui favoriseront la poursuite de leur parcours scolaire. En ce sens, le rapport du Regroupement des Maisons des jeunes du Québec en fait mention: « *Chez les jeunes, la période (du 10*

*à 15 ans) constitue une étape charnière et cruciale (...) dans la définition de leur identité et de leur système de valeurs. La construction de cette identité, fortement tributaire des relations harmonieuses ou conflictuelles du jeune avec son milieu familial, suppose par la suite un certain détachement de la famille, souvent accompagné de relations sociales extérieures de plus en plus intenses. Cela débute assez tôt, entre 10 et 12 ans approximativement. La prégnance du milieu familial demeure tout aussi décisive à la sortie de l'enfance. Cependant s'y superpose l'importance croissante des relations d'amitié.»*<sup>4</sup> Les maisons de jeunes constituent donc un milieu de vie aux adolescents âgés de 11 à 17 ans, où ils peuvent tisser des liens de confiance avec des adultes significatifs et développer leur autonomie à travers des activités et des interventions de prévention, d'éducation et d'accompagnement, et ainsi avoir un impact sur chacun des axes visé par la prochaine Politique québécoise de la jeunesse.

Malgré ces constats partagés par de nombreux experts et regroupement, nous constatons que pour des organismes «maison de la famille» et «maison des jeunes», qui dans Chomedey sont ancrées dans le quartier depuis près de 20 ans (Centre communautaire Val-Martin, -maison des jeunes et maison de la famille-, Maison des enfants le Dauphin) n'ont pas vu leur financement à la mission augmenté depuis plus de 10 ans, comparativement à des organismes régionaux ayant des programmes dédiés à des clientèles au national (santé mentale, personnes âgées, DI/ TED, etc). Voilà pourquoi ils doivent être soutenus par d'autres types de programmes financiers, notamment le fond de lutte à la pauvreté.

### Question 1.3 : Exemples de bonnes pratiques pour faire évoluer les actions du plan gouvernemental

#### Enjeu d'accès aux services dédiés plus spécifiquement à la population vulnérable :

Les besoins de plus en plus grand chez les parents, pour une grande partie provenant de la population immigrante, d'être accompagné dans l'aide aux devoirs auprès de leurs enfants a amené l'organisme [La maison des enfants le Dauphin](#) à mettre en place un service spécifique d'aide aux devoirs pour les jeunes de 6 à 12 ans et d'accompagnement pour leurs parents. Plusieurs écoles primaires du secteur y ont référé des élèves en difficulté, étant en collaboration avec l'organisme et ayant de leur côté une demande plus grande que ce que leurs ressources peuvent offrir. En très peu de temps le service a été complet et les demandes ont continué d'entrer. Et si on tient compte du portrait démographique du quartier, avec un nombre de plus en plus élevé de familles et de jeunes, la demande ne devrait pas diminuer à court et moyen terme. À ce jour, ce service est menacé de disparition vu la fin du financement par [Réussir Réunir](#).

Un second exemple de services accessibles aux familles, et dans l'optique de «l'Agir tôt» prôné dans l'orientation 1, plusieurs ajouts et bonifications de services ont été fait dans les dernières années dans Chomedey pour adresser l'enjeu de la préparation à la maternelle et du développement global des enfants, et ce grâce entre autre à la concertation et collaboration entre plusieurs partenaires locaux et régionaux. Ces services

---

<sup>4</sup> Le RMJQ : Une expertise de la réalité des 12-17 ans en maisons de jeunes. Mémoire déposé dans le cadre de la consultation du Gouvernement du Québec en vue du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse, 2015

ont permis soit d'accueillir davantage de jeunes dans les activités et ainsi répondre aux besoins des familles (ex. Camps préparatoires à la maternelle «*Jardins d'Enfants*» pour les enfants de 3 ans, camps d'été *les Coccinelles en Vacances* à la maison des enfants le Dauphin et *les Poissons Gigot* pour les enfants à défis particuliers.) soit de briser l'isolement chez les parents et les accompagner dans leur rôle dans le développement de leur enfant (ex. atelier Éveil des sens, pour les 0-12 mois, au [Centre communautaire Val-Martin](#), les «Ça me dit de gigoter» à la maison des enfants le Dauphin, visant l'interaction parent-enfant et des conférences sur le développement global des bambins). En ce moment, plusieurs de ces ajouts ou bonification de services sont réalisés avec le soutien du regroupement en petite enfance de Chomedey, [Le Petit Chomedey](#), soutenu par Avenir Enfant, et ils démontrent les besoins non-répondus par l'offre de service existante. Mais ils posent le défi de pérennité des services dans la communauté.

Un dernier exemple, cette fois-ci au niveau de l'accès aux loisirs et à la culture, est celui du programme Accessibilité mis en place par les [Loisirs St-Maxime](#), un organisme de loisirs du quartier de Chomedey. Ceux-ci, avec le soutien de la Revitalisation urbaine intégrée, ont offert des réductions aux familles à faibles revenus sur l'inscription, et suite à cet incitatif financier, les inscriptions se sont vues augmentées de façon très significative.

#### Enjeu de Décrochage scolaire chez les jeunes :

**Le projet Ça CLIQ, un projet en construction identitaire pour les jeunes vulnérables et à risque de décrochage scolaire de 15 à 18 ans :** Dans Chomedey, au coeur d'un quartier défavorisé, nous avons un projet en construction identitaire pour les 15-18 ans qui sont décrocheur ou en voie de l'être, porté par le centre communautaire Val-Martin. Le projet est issu de la concertation et de l'expérimentation du Comité emploi jeunesse de la revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Chomedey et de toute l'expérience vécue par le Centre communautaire Val-Martin en construction identitaire auprès des jeunes décrocheurs. C'est donc fort d'une réflexion concertée et suite à ces travaux, que nous avons développé ce projet novateur en réponse au vide de services pour les jeunes décrocheurs de 15-18 ans. Bref, c'est tout le comité emploi jeunesse de la RUI de Chomedey qui a soutenu et vu à la mise en œuvre de ce projet du CCVM. Nous nous souviendrons que c'est le partenariat riche de ce comité qui est au cœur de la première expérimentation, du projet « Ça CLIQ » ou « La Construction de l'identité vers la qualification », une suite novatrice au projet PROP du CCVM, repensé en tenant compte des besoins spécifiques des jeunes 15- 17 ans décrochés de l'école et de leur communauté.

Or le projet «Ça CLIQ», qui bénéficie des expériences de près de 22 ans, a fait ses preuves et est utilisé par tous les partenaires lavallois qui oeuvrent auprès des jeunes, cependant, n'a aucun financement récurrent et mourra en mars 2016 faute de financement stable et adéquat. Les jeunes qui le fréquentent sont malmenés par la vie et trouvent dans ce projet tout ce qu'il faut pour se reconstruire et donné du sens à leur vie. Or, le portrait n'est pas sombre pour autant, car ces situations représentent des défis que les jeunes d'aujourd'hui peuvent surmonter avec succès. Cependant, pour y arriver, ils doivent être soutenus, écoutés et reconnus par l'ensemble de la population, de même que par les gouvernements qui oeuvrent à faire du Québec un endroit où il fait bon vivre. Ainsi, nous aimerions, après plus de 20 ans d'intervention, d'engagement et d'expertise auprès des jeunes marginalisés à risque de décrochage scolaire, qu'un financement permette aux organismes de sortir de la précarité et d'offrir aux jeunes lavallois les services dont ils ont tant besoin. Nous sommes convaincus de la pertinence de ce projet unique, porté par l'ensemble des partenaires lavallois impliqués auprès des jeunes vulnérables.



Les partenaires du quartier voient également un lien étroit entre la persévérance scolaire et l'accès à des activités physiques et/ou sociales dans le quartier pour les jeunes ou encore avec l'intégration d'activités parascolaires. Nous avons pu constater l'effet catalyseur de ces activités auprès des jeunes et également l'efficacité d'activités dédiées spécifiquement à des groupes de jeunes plus vulnérables, plus isolés sur leur motivation, leur sentiment d'appartenance et sur la création d'un lien significatif avec les intervenants.

## ❖ Orientation 2 : Renforcer le filet de sécurité sociale et économique

Ayant dans notre mission de Comité de développement local les notions de qualité de vie et d'égalité des chances, cette orientation nous interpelle grandement. Nous sommes donc très préoccupés par la mise en place **de mesures visant l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables et/ou à faible revenu**. Il est primordial de mettre en relief qu'il y a augmentation de la pauvreté chez des personnes qui sont déjà en situation vulnérable et par le fait même il en résulte une augmentation des inégalités dans la société. Donc lorsque l'on souhaite agir sur les causes liées à la pauvreté chez ces personnes, il est primordial de tenir compte des mesures associées aux besoins essentiels (ex. le logement) car les personnes à faible revenu devront choisir de couper parmi les services qui sont pourtant considérés comme «essentiels» : alimentation, logement, vêtements, scolarisation....

### Question 2.1 : Autres enjeux prioritaires

**Hausser les revenus des personnes** est sans conteste le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté. Compte tenu de l'ampleur de la pauvreté, il est urgent d'agir directement sur celle-ci. Les données tirées du document *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec — État de situation 2013*, produit par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale (CEPE), le mettent bien en évidence.<sup>5</sup> Également, ce document fait valoir que les personnes rémunérées au salaire minimum ont vu leur situation s'améliorer un peu entre 2004 et 2013. Elles continuent toutefois de vivre dans la pauvreté même si elles travaillent à temps plein, 35 heures par semaine.

### Question 2.2 : Ordre prioritaires dans les enjeux proposés

- 1- D'abord **agir à l'amélioration de leur capacité financière tout en assurant l'accès, et donc la nécessité de construire rapidement de nouveaux logements sociaux, à un logement abordable et de qualité**. Surtout lorsque l'on sait qu'une proportion de plus en plus grande des personnes et des familles à faibles revenus consacre une partie importante au logement. À ce titre, en 2011, « 479 750 ménages locataires québécois consacrent plus de 30 % de leur revenu au loyer [...]. Il s'agit d'une augmentation de 7 % par rapport à 2006. Parmi ces ménages, 227 835 y englobent plus de la moitié de leur revenu,

---

<sup>5</sup> Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale, 2014, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec — État de situation 2013*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 75 pages.  
[http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE\\_Etat\\_Situation\\_2013.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_Situation_2013.pdf)

ce qui les empêche de subvenir adéquatement à leurs autres besoins essentiels. Dans ce cas, l'augmentation a été de 12 % par rapport à 2006 »<sup>6</sup>

- 2- Ensuite, nous identifions une priorité pour **l'enjeu de sécurité alimentaire** car dans le quartier, nous avons pu constater une augmentation continue de la demande, dans les dernières années, pour les dons alimentaires. Il nous apparaît urgent d'adresser des mesures spécifiques pour les personnes à faible revenu quant à l'accès à des denrées saines et de qualité, entre autre en soutenant des initiatives et des organismes qui agissent en sécurité alimentaire. D'autant plus que la notion de proximité pour les personnes vulnérables (familles, personnes isolées, aînés, nouveaux arrivants) est un élément majeur dans la capacité de subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens, il est donc important de soutenir des services à une échelle locale et ainsi contrer les déserts alimentaires. Et dans un objectif de prévention et d'égalité des chances, augmenter l'accès à des programmes intégrés en alimentation dans les établissements de la petite enfance et en milieu scolaire en milieux défavorisés, qui conjuguent éducation, sensibilisation et accès à des repas et collations nutritifs pour tous peuvent avoir des bénéfices à plusieurs niveaux auprès des jeunes et des familles et sur du long terme.

### Question 2.3 : Exemples de bonnes pratiques pour faire évoluer les actions du plan gouvernemental

#### Enjeu de sécurité alimentaire;

Depuis plusieurs années, un service de dépanneur alimentaire, basé sur le choix de denrées dans les dons et un volet d'éducation populaire, a été mis en place par l'organisme *Enfant d'abord*, et depuis la dernière année un nouvel organisme a vu le jour, **l'Épicerie solidaire [Au panier de Chomedey](#)**, qui répond à une demande toujours plus élevée chez les familles à faible revenus, par son volet «Dépanneur». Et à tous les résidents du quartier et de Laval, avec un volet Épicerie où une panoplie de produits en vrac, de denrées de base, des fruits et légumes (locaux à l'été le plus possible) sont offerts à des prix qui tiennent compte du revenu. Cet organisme ne reçoit aucune subvention pour le volet «Dépanneur», il réussit à subvenir aux besoins de 60 familles grâce aux dons du centre de [Centre de bénévolat et Moisson Laval](#) et de certains partenaires, et complète par l'achat de denrées fraîches.

#### Enjeu du logement;

À Chomedey, un projet de revitalisation du parc immobilier des habitations Val-Martin, au cœur du quartier ciblé par la RUI depuis 2009, est sur la table. Plusieurs partenaires sont consultés et réfléchissent ensemble pour que cette re-construction soit un moteur de revitalisation sociale du quartier et qu'elle s'inscrive à titre de démarche de participation citoyenne. Déjà, depuis les dernières années, plusieurs résidents ont dû être évacués et relocalisés suite à des enjeux de santé publique. Les résidents et les partenaires sont prêts à participer et être témoin de cette revitalisation. Par contre des délais administratifs de toute sorte et le peu de pouvoir local pour faire avancer ce dossier sont des sources de démobilisation et de grande anxiété auprès d'une population vulnérable. Ajoutez à cet état de fait qu'il y a très peu d'autres logements abordables et de qualité dans le quartier de Chomedey, conséquemment le quartier se vide de ses habitants, qui pour plusieurs y étaient

---

<sup>6</sup> FRAPRU, septembre 2014, *Dossier noir Logement et pauvreté, Chiffres et témoignages*, p. 2. [http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2014/09/Dossier-noir-2014VF\\_web.pdf](http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2014/09/Dossier-noir-2014VF_web.pdf)

installer depuis plus de 10 ans, voir même depuis leur naissance, ceux-ci perdent leurs repères sociaux, les références les ayant construits comme citoyen de Chomedey.

### ❖ Orientation 3 : Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail

#### 3.1 Autres enjeux à prioriser

Trop souvent, les organismes du quartier sont témoin de familles dont les parents ont un emploi mais qui n'arrivent pas à se sortir de la pauvreté, notamment à cause de leur faible revenu. **Un faible revenu qui ne croît pas aussi rapidement que le coût de la vie pose des défis de taille.** Dans le Collectif pour un Québec sans pauvreté, on y mentionne que *«la valorisation du travail passe d'abord et avant tout par une amélioration des conditions de travail des personnes en emploi, notamment par le salaire. Actuellement, une personne qui travaille au salaire minimum (10,55 \$), même à temps plein, demeure pauvre. Selon l'indicateur de faible revenu retenu, on peut considérer que le taux horaire minimal devrait se situer entre 13 \$ et 15 \$ de l'heure, pour qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine ne soit plus en situation de pauvreté»*<sup>7</sup>.

#### Question 3.2 Ordre prioritaire des enjeux proposés

- 1- L'enjeu qui nous apparaît prioritaire en matière d'employabilité **est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes ayant des difficultés particulières d'intégration en emploi. Plus particulièrement, en ce qui concerne le quartier Chomedey, les défis de la population issue d'immigration récente sont importants** : les préjugés et la discrimination, **la non-reconnaissance de l'expérience et des diplômes**, la sous-qualification et le nonaccès à des mesures pouvant faciliter l'intégration au marché du travail sont réels.

Pour réduire ces barrières à l'emploi, le [Comité Consultatif de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale](#) (CCLPES) suggère au gouvernement du Québec d'agir pour modifier la capacité d'accueil du marché du travail. Il suggère notamment de mettre de l'avant, pour les employeurs, « des mesures plus contraignantes pour l'embauche de groupes de population qui sont victimes de discrimination ou qui ont plus difficilement accès à l'emploi » et de « [s]outenir la création d'emplois qui correspondent aux profils des personnes disponibles, plutôt que seulement s'attarder à adapter les personnes aux emplois disponibles, en ciblant les milieux à concentration de pauvreté et les localités dévitalisées ». <sup>8</sup> Or le gouvernement du Québec, particulièrement depuis les derniers mois, coupe dans les mesures de soutien à l'insertion en emploi faisant face à ces défis (ex. Le ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'Inclusion (MIDI) a diminué du quart les cours offerts aux nouveaux arrivants dans le cadre des programmes Premières démarches d'installation et Objectif intégration).

- 2- Un autre enjeu lié à l'accès à l'emploi et à la valorisation du travail est **de donner des marges de manœuvre substantielles aux directions régionales** afin de faciliter la modulation des programmes

---

<sup>7</sup> Pour CONSTRUIRE un QUÉBEC sans PAUVRETÉ: Quelques éléments d'analyse politique et extraits choisis, Collectif pour un Québec sans pauvreté, Décembre 2015.

<sup>8</sup> CCLPES, 2015, op. cit., p. 64 et 66.

d'accès à l'emploi, et ce, dans le but permettre l'accès à un travail à un maximum d'individus. Et en complément de ces modulations adaptées aux réalités régionales, **il est nécessaire d'amener et de maintenir un soutien aux organismes en employabilité ainsi qu'aux milieux qui accueillent ces travailleurs.** Tel que mentionné en 2015 dans le rapport intitulé «*L'employabilité des jeunes : un pilier du développement socio-économique*» par le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité, les organismes offrant des services d'employabilité décrivent depuis plusieurs années le fait que les mesures disponibles sont en nombre insuffisant pour répondre à la demande. Non seulement les mesures sont insuffisantes, mais celles-ci ne sont pas toujours adaptées aux besoins des personnes. Ces mesures sont de courte durée alors qu'un accompagnement de plus longue durée serait nécessaire pour terminer une formation de base ou s'engager dans une démarche d'alphabétisation ou de francisation. Une démarche adaptée aux besoins de citoyens qui épousent un processus d'exclusion sociale à plus ou moins longue échéance est donc souhaitable.

Tout comme au niveau de l'employabilité chez les jeunes et de l'aide à l'emploi, [l'Observatoire de l'IRIS qui se penche sur les conséquences des mesures d'austérité au Québec](#) mentionne qu'alors qu'il devrait miser davantage sur les services publics d'emploi, le gouvernement du Québec y réduit plutôt son engagement, notamment en limitant le champ d'action des Carrefours jeunesse-emploi et abolissant des programmes ou des mesures d'employabilité comme le Programme alternative jeunesse.

#### ❖ [Orientation 4 : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société](#)

##### Question 2.4 : Ordre prioritaire des pistes d'enjeux proposés

Le temps et les ressources pour réussir à rejoindre les populations vulnérables exigent beaucoup de doigté et de temps aux partenaires multisectoriels locaux et régionaux, surtout quand l'on sait qu'intervenir auprès de ces populations demande davantage de ce temps et ces ressources pour les organisations. Le roulement de personnel, dû à des conditions de travail de plus en plus précaire, affecte grandement ce travail de construction de liens significatifs qui ne se réalise qu'à long terme auprès des personnes isolées. C'est pourquoi nous nous priorisons **le soutien aux communautés devant relever un défi de revitalisation**, et ce autant par le levier du financement direct aux organismes oeuvrant auprès de la population que dans le soutien à des projets de revitalisation de quartier, tel qu'indiqué dans les projets de **Revitalisation Urbaines Intégrées (RUI)** des dernières années. C'est à travers ce soutien que la participation citoyenne a pu et pourra continuer à être facilitée et soutenue. C'est à travers une meilleure valorisation de l'action bénévole et par le fait des organisations qui lui donne une place prépondérante, que nous pourrions favoriser une cohésion sociale plus forte.

Nous pouvons également affirmer, suite à un sondage de quartier mené dans Chomedey auprès de 452 résidents, que les organisations communautaires jouent un rôle significatif lorsqu'il est question de rejoindre les familles immigrantes, les personnes plus isolées ainsi que dans la diffusion d'information sur le quartier et les services.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Étude quantitative auprès des citoyens de Chomedey, Repère communication et recherche, mars 2015.

Dans le contexte actuel et futur, il est et sera nécessaire de travailler dans un esprit de collaboration entre toutes les organisations du Québec, qu'elles soient institutionnelles, communautaires, municipales, Sociétés d'État ou autres. Un travail de collaboration qui peut construire un Québec qui pourra affirmer que nous *Brillons parmi les meilleurs*.

#### Question 3.4 : Exemples de bonnes pratiques pour faire évoluer les actions du plan gouvernemental

**Le soutien aux initiatives locales et d'actions concertées** fait partie du quotidien du comité de développement local de Chomedey. Nous croyons fortement que nous devons favoriser la participation citoyenne en arrivant à rejoindre les personnes directement touchées par la pauvreté et l'exclusion. Dans le quartier, il est important de mettre à profit la grande mobilisation des acteurs et des intervenants qui s'est graduellement construite au fil des années, et ce, à partir de préoccupation d'un petit nombre d'organismes jusqu'à la réalisation d'un plan stratégique de quartier 2012-2017. Cette démarche fût possible **grâce à la grande implication de ces partenaires** locaux et régionaux et à la mise en place d'une structure favorisant le développement de la concertation, entre autre par le biais des ressources humaines et financières accordées au Comité de développement local de Chomedey. Plusieurs actions mises en place ont un volet d'implication citoyenne. L'objectif de prise en charge du milieu par le milieu offre aux citoyens des réponses aux besoins et intérêts exprimés par des citoyens impliqués, par exemple le projet de la Voix des parents, qui a permis à un groupe de parents d'enfants de 0 à 5 ans de se mobiliser et de rédiger un questionnaire s'adressant à la population. Ou encore, lorsque l'on parle de projets en leadership chez les jeunes (formation Jeunes Leaders) pour qu'ils deviennent des exemples pour leurs pairs ainsi que des ressources pour augmenter l'animation sur les cours d'écoles.

Nous constatons que dans la majorité de ces projets et initiatives en participation citoyenne, elles perdurent dans le temps dans la mesure où il y a une ou des ressource(s) dédiée(s) à l'accompagnement, et ce, autant à l'intérieur d'un organisme (soutien au milieu de vie/intervenante) qu'à l'échelle du quartier (agent de mobilisation, agent de liaison, etc.).

#### ❖ Orientation 5 : Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions

#### Question 5.2 : Ordre de priorité des enjeux proposés:

**La cohérence des actions à tous les niveaux, et ce de façon multisectorielle, est primordiale selon nous.** C'est pourquoi nous avons décidé, comme table de quartier, de mettre de l'avant au niveau local ces deux éléments. Cette cohérence, au niveau local, favorise le partage d'informations, la mise en place de collaboration entre les diverses organisations tout en favorisant une complémentarité des différents services offerts. Or le défi de cohérence demeure entre les instances locales, régionales et provinciales, malgré le fait que nous puissions bénéficier de liens étroits et de soutien de certaines ressources de ces partenaires. En effet, faire en sorte que les préoccupations et les besoins nommés par la population soient entendus et pris en compte peut paraître une évidence, mais se retrouvent parfois mis de côté. Compte tenu des nombreux changements auxquels font face plusieurs organisations régionales institutionnelles, une inquiétude est présente chez les organismes du quartier

quant à la poursuite des plans d'actions régionaux existants, autant par rapport à leur financement que pour la coordination de ceux-ci. Il réside dans cette situation le risque de devoir recommencer. Un recommencement qui est très défavorable aux populations vulnérables, qui est démobilisateur et qui est contre-productif dans un Québec qui se classe souvent **parmi les moins bons parmi les provinces canadiennes**.

Il nous apparaît primordial qu'au-delà de tous ces changements de structure **soit assurer une continuité de ce qui se faisait déjà et qui répondait à des besoins criants**, ou même parfois qui a fait ressortir ces besoins non-comblés lorsque l'on parle de projets novateurs. C'est pourquoi nous soulignons **l'importance de financer l'innovation tout en poursuivant les projets qui ont fait leurs preuves**, car il est très énergivore et peu efficient pour les organisations de devoir continuellement repartir de nouvelles initiatives.

Finalement, la constance et la cohérence seront atteintes si **nous tenons compte des mobilisations locales déjà existantes** qui travaillent à développer et maintenir des collaborations en mettant en place des mécanismes de diagnostic, de planification, de mobilisation et d'évaluation qui sont tous des conditions gagnantes dans l'atteinte d'objectifs communs. Également, le travail en silos diminuera si **une liaison efficiente et continue entre niveau local, régional et provincial est assurée**.

### 3. Conclusion

Après plusieurs années d'efforts mis dans la concertation visant à adresser les enjeux des populations plus vulnérables, les partenaires du Comité de développement local de Chomedey sont plus convaincus que jamais de la nécessité de ce travail au local, en tant que collectivité solidaire, car les membres de cette concertation sont les mieux placés pour ramener et remettre en évidence des préoccupations rejoignant les réalités familiales, celles des jeunes, des aînés et des plus vulnérables.

Ces membres sont davantage convaincus qu'au-delà des efforts et de leur travail de collaboration, il doit y avoir un arrimage étroit avec les instances régionales et provinciales qui possèdent des leviers d'actions pour des enjeux globaux et complexes qui se vivent au niveau local mais où les leviers d'actions ne sont pas dans les mains des individus ou des organisations. De tenter d'adresser continuellement ces enjeux, par des actions et des projets qui sont à leur portée mais ne touchant pas les causes de la pauvreté et de l'exclusion, donne aux organismes l'impression d'effectuer un travail sans fin qui est continuellement à recommencer.

Nous souhaitons ardemment contribuer à la diminution de la pauvreté et de l'exclusion dans le quartier de Chomedey. La volonté de travailler conjointement avec l'ensemble des acteurs est bien présente chez nos partenaires. Construisons sur ce qui est porteur de changements durables, de collaborations réelles et de mesures efficaces d'abord pour les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et pour les organisations offrant des services et de l'accompagnement à ces dernières.